

Conditions générales de vente et de livraison **d'Agro-Räder SA, 6017 Ruswil**

1. Champ d'application

La vente et la livraison sont effectuées uniquement aux conditions ci-après. Nous ne reconnaissons pas les conditions du client contraires aux présentes conditions générales ou s'en écartant, à moins d'en avoir expressément admis la validité par écrit. Par ailleurs, les présentes conditions sont applicables si, en connaissance de conditions du client contraires aux présentes conditions générales ou s'en écartant, nous exécutons la livraison sans réserve.

2. Offre

Nos offres sont sans engagement au départ de l'entrepôt. Les prix mentionnés ne sont applicables qu'après envoi d'une confirmation de commande par Agro-Räder.

3. Prix, conditions de paiement

- A)** Tous nos prix sont valables au départ de l'entrepôt, plus frais d'envoi et TVA. Des modifications de prix sont réservées en tout temps et applicables à l'acheteur.
- B)** Pour autant qu'elles ne contiennent pas de disposition contraire, les factures sont payables dans leur intégralité, nettes à 30 jours. Tous les produits livrés par Agro-Räder restent propriété de ce dernier jusqu'au paiement intégral.

4. Livraison

- A)** L'acceptation de la commande et l'envoi d'une confirmation de commande obligent Agro-Räder à fournir la prestation et le client à l'accepter. En cas d'annulation d'une commande, sous réserve d'autres prétentions, le client s'engage à dédommager Agro-Räder à hauteur de 25 % du prix d'achat pour les frais et la perte de gain. En cas de non-livraison, le client peut uniquement exercer son droit de retrait au plus tôt trois mois après l'échéance convenue. Toute autre prétention est exclue.
- B)** Les prestations spéciales ne peuvent plus être annulées après confirmation de la commande par Agro-Räder.

C) Les risques liés au transport ou à l'envoi sont dans tous les cas à la charge de l'acheteur, même s'il a été convenu une livraison de la marchandise sans frais de transport ou d'envoi. L'emballage est réalisé avec le plus grand soin. En cas de bris ou de dégât de transport, l'acheteur doit immédiatement transmettre une réclamation à l'entreprise de transport concernée et nous aviser du dégât par écrit. La même procédure doit être appliquée quand l'emballage ne présente aucun signe extérieur de dommage. Pour les dégâts de transport cachés, un délai de 5 jours après la livraison est applicable.

5. Garantie

- A)** Sauf s'il en a été convenu autrement, tous les produits* Agro-Räder sont garantis 12 mois à partir de la date de livraison. La garantie est valable pour autant qu'il n'y ait pas eu d'intervention de tiers et que le produit ait été monté et utilisé conformément aux instructions. Sauf s'il en a été convenu autrement, toutes les prestations de garantie sont fournies au domicile d'Agro-Räder. Il n'y a pas de garantie pour les consommables.
- B)** Si aucune autre disposition de garantie ne s'y oppose, Agro-Räder peut s'acquitter de ses obligations en la matière, aux choix :
- en améliorant la marchandise livrée ;
 - en remplaçant le produit défectueux ;
 - en remboursant une partie du prix correspondant à la moins-value.
- L'annulation de la vente et la réduction du prix de la part de l'acheteur sont exclues.
- C)** En cas d'exécution de la garantie, une interruption du délai de péremption est exclue.

6. Retard de paiement

En cas de retard de paiement du client, Agro-Räder AG se réserve le droit de ne fournir de futures prestations que contre paiement d'avance ou remboursement. À l'échéance du délai de paiement, Agro-Räder facture un intérêt de retard de 5 % par année.

7. Responsabilité

Il n'existe pas de droits plus étendus. Toute responsabilité supplémentaire est exclue. Il n'existe en particulier pas de responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de l'usage fautif ou d'une baisse de performance du produit livré par Agro-Räder.

8. Réclamations

La commande est considérée comme dûment exécutée si le client ne l'a pas contestée par écrit auprès d'Agro-Räder dans les 10 jours suivant la fourniture de la prestation concernée.

9. For

Le for juridique est au domicile d'Agro-Räder AG.

Ruswil, août 2012

(annule et remplace toutes les conditions générales précédentes)

*(à l'exclusion des pneus)